

ment normal de la syphilis, à la méthode des injections que l'on utilisait habituellement pour combattre des accidents immédiatement menaçants ou rebelles aux méthodes classiques du traitement par ingestion, par frictions.

I. — Traitement général de la syphilis.

Le traitement général de la syphilis comporte l'emploi de la médication spécifique, et celui des moyens accessoires (hygiène, médication tonique, etc.).

La médication spécifique est constituée par l'emploi de deux agents médicamenteux, le mercure et l'iode, qui doivent intervenir successivement, parfois simultanément dans le traitement.

Mercure. — On peut utiliser pour l'administration du mercure diverses voies d'absorption : la muqueuse digestive, la peau (frictions, emplâtres, bains), le tissu cellulaire sous-cutané, les veines.

Administration du mercure par la voie buccale. — La méthode d'administration du mercure par la voie buccale était la plus employée jusqu'ici, ce qui se conçoit aisément, en raison des inconvénients pratiques inhérents aux autres procédés ; néanmoins ceux-ci doivent lui être préférés dans la plupart des cas.

Par la bouche on administre le mercure métallique, le sublimé et le protoiodure. Le mercure métallique était très employé autrefois ; il est à peu près inusité aujourd'hui.

Rappelons que le *mercure métallique* se prescrivait aux doses de 5 centigrammes à 15 centigrammes par jour et qu'il entraît dans la composition des pilules bleues et de Sédillot.

a. Pilules bleues :

Mercure purifié	5 grammes.
Conserve de roses	7 gr. 50
Poudre de réglisse	2 gr. 50

Pour 100 pilules. Chaque pilule contient 5 centigrammes de mercure.

b. Pilules de Sédillot :

Pommade mercurielle double	5 grammes.
Poudre de savon médicinal	2 —
— de réglisse	1 gramme.

F. S. A. des pilules de 20 centigrammes. Chaque pilule contient 5 centigrammes.

Le *sublimé* entre dans la composition des pilules de Dupuytren et de la liqueur de Van Swieten.

a. Pilules de Dupuytren :

Bichlorure d'hydrargyre	1 centigramme.
Extrait d'opium	2 centigrammes.
— de gaïac	4 —

Pour 1 pilule.

On formule plus simplement aujourd'hui :

Sublimé	} aa 1 centigramme.
Extrait thébaïque	

(FOURNIER.)

Pour 1 pilule.

Le sublimé s'emploie à la dose de 1 à 5 centigrammes par jour.

b. Liqueur de Van Swieten :

Eau distillée	900 grammes.
Alcool à 90°	100 —
Bichlorure d'hydrargyre	1 gramme.

Cette solution qui est au 1000° contient par cuillerée à soupe 15 milligrammes environ de sublimé. Elle s'administre dans du lait. Il est préférable d'employer la solution sans alcool, beaucoup moins irritante pour l'estomac.

Le *protoiodure*, préparation la plus usitée, s'emploie à des doses qui varient de 5 centigrammes à 15 centigrammes ; la première est trop faible d'une façon générale, la dernière trop forte. Chez la femme, la dose moyenne à prescrire est de 6 centigrammes ; chez l'homme de 10 centigrammes.

Étant à peu près insoluble dans l'eau, le protoiodure se donne exclusivement en pilules.

Pilules de Ricord :

Protoiodure d'hydrargyre	5 grammes.
Extrait thébaïque	1 gramme.
Thridace	5 grammes.
Conserve de roses	6 —

Pour 60 pilules. Chaque pilule contient 5 centigrammes de protoiodure.

Aujourd'hui on se borne à prescrire le protoiodure en pilules de 5 à 5 centigrammes, suivant les cas, et à associer à chaque dose de protoiodure 1 centigramme d'extrait thébaïque, pour prévenir la diarrhée, et quelquefois de l'extrait de gentiane ou de quinquina (10 centigrammes).

On a récemment proposé l'emploi de deux autres préparations mercurielles : le tannate et le salicylate, mais comme elles ne présentent aucun avantage sur les précédentes et que d'autre part il ne s'agit pas de composés absolument définis, il n'existe aucune raison plausible de les employer.

L'*hermophényl* (mercure-phénol-disulfonate de sodium) peut être employé à la dose de 6 à 10 centigrammes par jour en pilules, sirop, solution.

Le *lactate neutre de mercure* a été employé en solution au millième, c'est-à-dire au même titre que la liqueur de Van Swieten (Gaucher) ; cette solution a l'avantage d'être insipide, alors que la liqueur de Van Swieten a un goût atroce. La dose à prescrire est de 20 grammes par jour, soit 4 cuillerées à café, prises dans un peu d'eau sucrée ou de lait, et espacées à intervalles à peu près égaux dans la journée.

Des deux préparations usuelles, le sublimé et le protoiodure, en est-il une qui emporte la préférence ?